

## La Fémis et le CNC signent un contrat d'objectifs et de performance de l'École

Contacts presse :

**Fémis :**

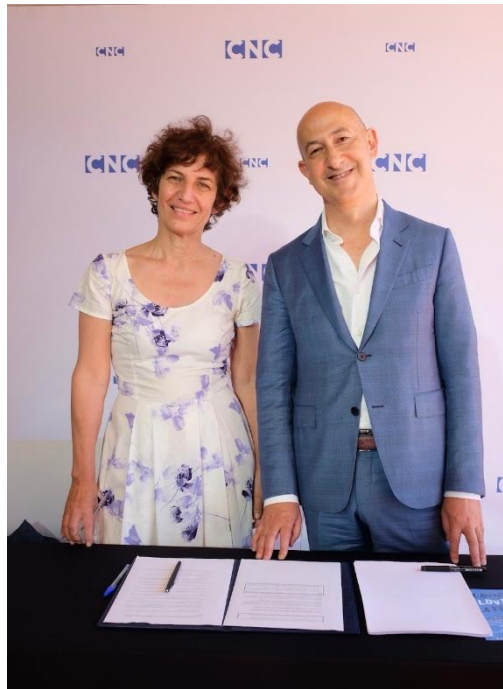
Sophie Cazes  
Directrice générale  
adjointe  
07 56 26 31 11  
[s.cazes@femis.fr](mailto:s.cazes@femis.fr)

Marine Multier  
Communication,  
relations presse  
06 66 86 50 63  
[m.multier@femis.fr](mailto:m.multier@femis.fr)

**CNC :**

Vivien Plagnol  
Relation presse  
[vivien.plagnol@cnc.fr](mailto:vivien.plagnol@cnc.fr)

Lors du 74<sup>ème</sup> Festival de Cannes, la Fémis et le Centre national du cinéma et de l'image animée ont signé le 11 juillet 2021 un contrat d'objectifs et de performance concernant la période 2021-2023.



@Eric Bonté / CNC

Le contrat d'objectifs et de performance détermine les orientations de l'École et les investissements relevant de sa compétence, tout en établissant, en accord avec sa tutelle publique, une prévision des moyens et des emplois devant être affectés au fonctionnement de celui-ci.

A la faveur de l'approbation du conseil d'administration de la Fémis du 16 mars 2021 présidé par Michel Hazanavicius, ce contrat comprend les 7 axes principaux suivants :

- Revoir les parcours du cursus principal, en rénovant notamment le parcours des étudiant.e.s réalisateur.trices.s dans le cursus principal
- Réviser les conditions de recrutement des étudiants.e.s du cursus principal
- Favoriser l'insertion professionnelle
- Affirmer la place de la Fémis dans le paysage de l'enseignement supérieur
- Ouvrir davantage l'École sur l'international
- Moderniser la gestion de l'École
- Assumer sa responsabilité sociale et sociétale.

« Cette signature, en particulier à Cannes où les diplômé.e.s de la Fémis sont particulièrement à l'honneur en 2021 avec des habitués comme François Ozon et Emmanuelle Bercot ou de nouvelles signatures comme Julia Ducournau, est la marque d'un lien de confiance renouvelé entre la Fémis, le CNC et ses tutelles ministérielles. L'École s'inscrit en effet pour les 3 ans à

*venir dans une dynamique de changement et de modernisation.* » a déclaré Nathalie Coste Cerdan, directrice générale de la Fémis.

Olivier Henrard, directeur général délégué du CNC : « *Ce COP de la Fémis est un magnifique outil pour que la création française reste une référence mondiale : grâce notamment à un cursus et un recrutement des étudiants plus ouvert, elle sera plus moderne, encore plus ancrée dans le monde professionnel, et davantage présente à l'international.* »

La Fémis est L'École Nationale Supérieure des Métiers de l'Image et du Son, reconnue en France comme à l'étranger, pour sa formation initiale de haut niveau aux métiers du cinéma et à l'écriture de séries, ainsi que pour ses formations professionnelles.

Pour la Fémis, ce sont 10 films réalisés par les diplômé.e.s et plus de 150 diplômé.e.s au générique de 53 films qui sont programmés à Cannes en 2021 : [CANNES LOVES LA FÉMIS \(femis.fr\)](#)

L'intégralité du texte du COP de la Fémis peut être demandé auprès de : [s.cazes@femis.fr](mailto:s.cazes@femis.fr)

Retrouvez tous nos communiqués et dossiers de presse sur : [Presse \(femis.fr\)](#)

Retrouvez la composition du conseil d'administration sur : [composition\\_ca\\_fe\\_mis\\_2020-2023.pdf \(femis.fr\)](#)  
<https://www.femis.fr> #Fémis #CNC